

| <u>Présentes :</u> | <u>Excusés :</u> |
|--|---|
| Enseignantes : Marie Murièle, Alexa Dubuget Loisel, Béatrice Duhommet, Anne Voivenel, Sandrine Portier, Déborah Cozoguier Parents : Mmes Enée, Plaire, Verhage, Lepertel, Françoise, Boivin, Guesney Mairie : Mme Lebourgeois, Mme Mahé | Geffroy Gwénaëlle Mr Payen Mme Zimmer Osouf Adélaïde Toumit Alice Lasaulnier Julie |

Point Covid

- Le protocole sanitaire est passé du niveau 3 orange au niveau 2 jaune comme en début d'année. Malgré la recrudescence de l'épidémie en janvier, nous avons pu faire classe correctement même si les 2 dernières semaines ont été préjudiciables pour certains. L'équipe éducative est consciente de cela. Nous remercions les parents qui ont su être réactifs et complaisants malgré les difficultés de gestion matérielle qu'engendraient les autotests.
- Les tables resteront-elles dans la salle de motricité ?

Mme Lebourgeois se renseigne après de Mr Payen.

Evaluations nationales

Elles doivent avoir lieu entre le 28 février et le 11 mars.

Elles vont permettre apprécier l'évolution des acquis des élèves en mathématiques et en français, d'autant plus nécessaire que les apprentissages des dernières semaines ont pu être perturbés du fait de la situation sanitaire.

Projets

Nous avons pu fêter carnaval avant les vacances. Nous avons défilé dans les rues de la ville. Nous sommes passés à la mairie et devant la maison de retraite. La bataille de confettis a eu lieu à côté du City stade et de retour à l'école, les enfants ont mangé des crêpes achetées par la coop.

*Cette année, à part les TPS/PS, toutes les classes fréquentent la médiathèque de Cérences et vont passer une demie matinée par période à « Rejouets ». Les enfants apprécient beaucoup les espaces des 2 structures.

*3 séances de cinéma pour tous durant l'année.

*1 sortie théâtre par cycle durant l'année.

Natation :

*Des séances de natation ont été annulées à cause de la crise pour les classes 2, 3 et 4 mais reprises depuis une semaine.

*Semaine de natation du 31 mars au 7 avril pour les CM2 et du 24 juin au 4 juillet pour les CE2/CM1.

*Des séances de natation étaient prévues pour les TPS/PS tous les vendredis de mai et de juin. Pour permettre aux MS/GS d'y aller aussi, nous avons décidé que les séances seront réparties entre les 2 classes (financement par l'APE).

Initiation musique pour les CP et CE1/CE2 (projet entièrement financé par GTM).

Une représentation aura lieu à la salle des services publics le mardi 5 avril à 18h30.

Les classes de CE2/CM1 et de CM2 vont pouvoir réaliser le projet culture cheval qui est financé à 80% par le département. Chaque classe bénéficie de 6 séances dans un centre équestre local.

Visite d'une ferme et d'un « parc à huîtres » sur un attelage ainsi qu'à Graignes pour découvrir l'école des courses hippiques.

Le projet céramique avec Mme Toumit va bientôt débiter. Il s'agit, à partir d'un **des** poèmes de Jacques Prévert de faire réaliser par les enfants 2 fresques qui seront accrochées sur les murs de l'école, une dans chaque cour. Mr le Maire nous en a donné l'autorisation.

Projet devenir une éco-école sur le thème de l'alimentation : Nous avons demandé à Mme Caniou de venir présenter son métier et d'expliquer aux enfants comment les menus de la cantine sont élaborés et les repas préparés sur place. Nous proposons que le conseil d'élèves participe à la réalisation d'un repas équilibré et que ce dernier leur soit proposé un midi.

Le projet jardin en partenariat avec le centre de loisir reprend. 4 classes vont investir le Bois joli.

Spectacle de fin d'année, principalement une chorale. 2 dates sont proposées à l'APE le 10 ou le 17 juin. Nous attendons leur réponse.

Mme Mahé suggère de faire paraître toutes ces sorties dans la presse.

-Nous remercions l'APE pour le financement de ces nombreux projets.

Travaux

Une demande de proposition de travaux va être communiquée à la Mairie. Il s'agit d'achat de matériel pour les classes (bureau et tabourets) et de 10 tablettes. Mme Lebourgeois va se renseigner si un financement d'état ne pourrait pas permettre cet achat.

Mme Marie souhaite que sa classe soit repeinte ainsi que le dortoir. Du nouveau matériel (meubles et placards) sont demandés.

Mme Portier souhaite un panneau d'affichage près du petit portail élémentaire ou déplacer celui devant la classe des CP afin que les parents le consultent.

Effectif

La suppression d'une classe est actée avec un effectif de 110 élèves. Il y aura 5 classes l'an prochain. Les inscriptions n'ayant pas commencé, il est difficile de savoir le nombre de PS qu'il y aura réellement. La mairie va faire paraître une annonce sur le panneau publicitaire de la ville. L'inscription des TPS se fera en fonction du nombre PS accueilli. -Les enfants atteignant 3 ans entre janvier et mars pourront être scolarisés.

Actuellement nous avons un risque de 2ème fermeture si on descend en dessous de 96 élèves.

| 2021/2022 | 111 élèves | Prévisions 2022/2023 | 93 + 4 PS potentiels sans inscriptions officielles |
|-----------|------------|----------------------|--|
| TPS : 9 | | TPS : 0 | |
| PS : 8 | | PS : 9 (+4) | |
| MS : 7 | | MS : 8 | |
| GS : 13 | | GS : 7 | |
| CP : 17 | | CP : 13 | |
| CE1 : 13 | | CE1 : 15 | |
| CE2 : 17 | | CE2 : 13 | |
| CM1 : 12 | | CM1 : 16 | |
| CM2 : 15 | | CM2 : 12 | |

Un article va paraître dans le journal pour prévenir de l'ouverture des inscriptions.
Mme Marie va organiser 2 matinées d'accueil en maternelle.

Des échanges entre parents/mairie/enseignantes ont eu lieu afin de comprendre pourquoi l'école privée est plus favorisée au niveau des effectifs. Les parents pensent que la possibilité d'apporter une lunch box plutôt que d'inscrire leur enfant à la cantine serait une des raisons. De plus, la localisation des assistantes maternelles près de l'école privée serait aussi un facteur de ce choix.

Les parents d'élèves proposent la création d'un compte Facebook pour communiquer auprès du grand public sur les manifestations. Mme Lebourgeois pense que le conseiller numérique de la mairie peut créer un compte. Nous allons voir auprès de l'inspection nos marges de manœuvre.

Séance levée à 19h30.